



## Commission locale de l'eau Compte-rendu de la réunion n° 13

Vendredi 3 juillet 2015 de 9h30 à 16h00  
Pavillon des énergies renouvelables- Le Désert

### Membres de la CLE présents ou représentés

#### I. Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

Membre de la CLE	PRESENT	MANDAT	EXCUSE
Monsieur ANDREU-SABATER Marc, maire de Vire, mandat à Mme DESMOTTES Nicole		x	
Madame BIHEL Annie, maire de Vaudry	x		
Monsieur BRIERE François, maire de Saint-Lô, mandat à M. PIEN Laurent		x	
Monsieur CORDON Yves, président du syndicat de production d'eau potable des Bruyères	x		
Monsieur De BEAUCOUDREY Michel, conseiller départemental de la Manche	x		
Monsieur DESCHAMPS Jean-Karl, conseil régional de Basse-Normandie, mandat à Mme BIHEL Annie		x	
Madame DESMOTTES Nicole, maire de Roullours	x		
Monsieur FAUVEL Jean, maire de Neuilly la Forêt	x		
Madame FAUVEL Marie-Pierre, conseillère départementale, mandat à M. QUINQUENEL Gilles		x	
Monsieur FEUILLET Gérard, maire de la Graverle	x		
Monsieur GERMAIN Stéphane, délégué à la cc. de Canisy	x		
Monsieur GOSSELIN Philippe, vice-président de Saint-Lô Agglo	x		
Monsieur LEFEVRE Marc, président du PNR des Marais du Cotentin et du Bessin			x
Madame LEBLOND Sylvie, maire de Rampan	x		
Monsieur LHONNEUR Jean-Pierre, président de la CdC. de Carentan, mandat à M. GOSSELIN Philippe		x	
Monsieur MAISONNEUVE Claude, vice-président du SDeau de la Manche	x		
Monsieur MASSUS Jean-Paul, maire de Le Mesnil-Robert, mandat à M. FEUILLET Gérard		x	
Monsieur MICARD, maire de Landelle-et-Coupligny	x		
Monsieur OZENNE Philippe, maire-adjoint de la ville de Moyon	x		
Monsieur PAIN Dominique, vice-président du syndicat de la Vire et du Saint-Lois	x		
Monsieur PERIER Christian, maire de Couvains	x		
Monsieur PIEN Laurent, maire de Condé-sur-Vire	x		
Monsieur QUINETTE Dominique, maire de Saint-Fromond	x		
Monsieur QUINQUENEL Gilles, président de Saint-Lô Agglo	x		
Monsieur ROCA Michel, conseiller départemental du Calvados			x
Monsieur SMALL Denis, vice-président de Saint-Lô Agglo			x

## II. Collège des représentants des usagers, propriétaires fonciers, organisations professionnelles et associations

Membre de la CLE (ou son représentant)	PRESENT	REPRESENTE PAR (présent lors de la réunion)	A DONNE MANDAT	EXCUSE
Monsieur FERÉY Pascal, président de la Chambre d'agriculture de la Manche		THOUROUDE Guillaume, délégué		
Monsieur LEGRAND Michel, président de la Chambre d'agriculture du Calvados		ROBIAILLE Serge, délégué		
Monsieur Le Président de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat de Basse Normandie				x
Monsieur le Président de la Chambre de commerce et d'Industrie de Basse Normandie				
Monsieur le président de la section régionale conchyliculture Normandie - Mer du Nord		PERDRIEL Patrick		
Monsieur D'AUDETEAU, président du Syndicat départemental de la propriété rurale du Calvados		PERRIER Christian		
Monsieur VOIDYE Gérard, président de l'Union des A.S. du Bassin Inférieur de la Vire	x			
Monsieur MANCA Michel, Président de l'Association pour la Valorisation du Patrimoine Hydroélectrique Manche-Orne-Calvados	x			
Monsieur HEBERT Jacky, président de UFC Que choisir Manche, Basse-Normandie	x			
Monsieur DESDEVISES Albert, président de la fédération de la Manche pour la pêche et la protection du milieu aqu.	x			
Monsieur FOULON Auguste, président de la fédération départementale des chasseurs de la Manche	x			
Monsieur le président de la Fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique		VAL Liliane		
Monsieur HORN Michel, président du Groupement régional des associations de protection de l'environ.	x			
Monsieur ROULLAND Claude, président du Comité départemental de canoë-kayak	x			
Monsieur le Président du Comité Régional des Pêches Maritimes de Basse-Normandie				x

## III. Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics

Membre de la CLE (ou son représentant)	PRESENT	REPRESENTE PAR (présent lors de la réunion)	A DONNE MANDAT	EXCUSE
Monsieur le directeur territorial et maritime des rivières de Basse-Normandie - AESN		LE GRAND Isabelle		
Monsieur le délégué Interrégional de l'ONEMA		RICHARD Arnaud		
Monsieur le directeur Dép. de la Cohésion Sociale				x
Monsieur le directeur de la DDTM du Calvados		LE CAM Sophie		
Monsieur le directeur de la DDTM de la Manche		BRUN Rémy		
Madame la directrice Générale de l'ARS Basse-Normandie		M. RIVALLAIN Jean-Paul		x
Madame la Directrice Générale de la DREAL Basse-Normandie, mandat à la DDTM 14			x	
Monsieur Le Préfet de la Manche		Mme DINDAR, secrétaire Générale		
Monsieur Le Préfet de la Région Basse-Normandie - Préfet du Calvados				
Monsieur Le Préfet de la région d'Ile-de-France - Préfet coordonnateur de Bassin Seine Normandie				

Collège	Membres	Présents ou représentés	Mandats	Nombre de votants
Collectivités et établissements publics locaux	26	17	6	23
Usagers, propriétaires et associations	15	12		12
Etat et établissements publics	10	7	1	8
<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>36</b>	<b>7</b>	<b>43</b>

**Etalent également présents :**

Madame BERHA Marie et monsieur MARTIN Philippe, cabinet IDEA,  
 Madame LEGRAS Laurette, cabinet ARTELIA.  
 Madame BESNIER Maryline, Assistante, Syndicat de la Vire et du Saint-Lois  
 Madame LE GALL Célia, DDTM 50  
 Madame LESOUËF Maryline, Préfecture de la Manche  
 Madame LEGENDRE Stéphanie, animatrice du SAGE, syndicat de la Vire et du Saint-Lois  
 Monsieur TAPIN Thomas, ASEV Condé-sur-Vire  
 Madame THINON Claudine, Directrice, Syndicat de la Vire et du Saint-Lois

\*\*\*\*\*

Le vendredi 3 juillet 2015 à 9h30, la treizième réunion de la commission locale de l'eau du SAGE du bassin de la Vire s'est tenue au Pavillon des Energies Renouvelables, à Le Désert.

Lors de sa première réunion plénière, la Commission Locale de l'Eau renouvelée a procédé, après avoir été accueillie par le président Philippe GOSSELIN, et sous l'autorité de Madame la secrétaire générale de la Préfecture à l'installation de ses instances décisionnelles.

Après une présentation du cadre réglementaire des délibérations de la Commission Locale de l'Eau, le quorum étant atteint, les membres de la Commission Locale de l'Eau, ont pu élire valablement le président et les vice-présidents, voter les modifications des règles de fonctionnement et désigner les membres du bureau de la commission.

La chargée de mission et les cabinets IDEA-ARTELIA ont ensuite présenté l'état d'avancement de la démarche d'élaboration du SAGE.

L'après-midi a été consacré à un travail en ateliers pour permettre aux membres de la commission de se réapproprier et prioriser les objectifs et leviers retenus par la Commission locale de l'eau lors de sa dernière séance en décembre 2013.

\*\*\*\*\*

**1. Installation des instances décisionnelles et modification des règles de fonctionnement**

La Commission a procédé à l'élection du Président et des Vice-Présidents.

Election du président

**Candidat : LAURENT PIEN**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 23  
 Nombre de bulletins blancs : 2  
 Nombre de bulletins nuls : 0  
 Suffrages exprimés : 21

**Résultat :**

Laurent PIEN	21 voix
--------------	---------

**Laurent PIEN est élu président de la Commission locale de l'eau et immédiatement installé.**

### Suspension de la séance

Le président nouvellement élu propose de suspendre la séance de la CLE pour permettre aux membres des trois collèges de se concerter avant les élections des vice-présidents et la désignation des membres du bureau.

### Election des vice-présidents

**Candidats : Annie BIHEL, Dominique PAIN et Michel De BEAUCOUDREY**

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	23
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	0
Suffrages exprimés :	22

**Résultat :**

Annie BIHEL	21 voix
Dominique PAIN	22 voix
Michel De BEAUCOUDREY	22 voix

- Annie BIHEL est élue 1<sup>ère</sup> vice-présidente, en charge de la commission « qualité des eaux »,
- Dominique PAIN est élu 2<sup>ème</sup> vice-président, en charge de la commission « milieux aquatiques, milieux estuariens »,
- Michel DE BEAUCOUDREY est élu 3<sup>ème</sup> vice-président, en charge de la commission « aspects quantitatifs, ruissellement ».

### Désignation des membres du bureau

Ont été désignés pour siéger au bureau de la CLE :

Pour le collège des collectivités : 10 sièges

Laurent PIEN - président
Annie BIHEL - vice-présidente
Dominique PAIN - vice-président
Michel De BEAUCOUDREY - vice-président
Dominique QUINETTE,
Yves CORDON,
G. QUINQUENEL,
G. FEUILLET,
B. MICARD,
Ph. OZENNE.

Ph. GOSSELIN, ancien président de la CLE, sera associé aux réunions du bureau en tant que membre honoraire.

Pour le collège des Usagers : 7 sièges

CRC conchyliculture
UFC "Que Choisir" B.N.
Chambre d'agriculture de la Manche
Fédération des chasseurs de la Manche
Fédération des pêcheurs de la Manche
Union des associations syndicales
Fédération départementale de canoë-kayak

◆ Michel HORN précise que le GRAPÉ et l'association pour le Patrimoine hydroélectrique étaient également candidates au Bureau. Un seul siège étant disponible, les trois associations se sont mises d'accord pour présenter la candidature de la Fédération départementale de canoë-kayak. Il est convenu qu'elles se retrouveront avant chaque réunion du Bureau pour se concerter sur les sujets présentés.

## Pour le collège de l'Etat : 4 sièges

Préfet de la Manche (DDTM50)  
Préfet du Calvados (DDTM14)  
DREAL  
AESN

◆ Il est demandé à ce que les membres de la CLE soient informés des dates des réunions du bureau et en reçoivent les comptes rendus. Ces éléments seront transmis par messagerie électronique.

### Modification des règles de fonctionnement

Il est proposé aux membres de la CLE de modifier les articles 3, 6 et 9 des règles de fonctionnement relatifs à la structure porteuse afin de remplacer le *Syndicat Mixte du Val de Vire* par le *Syndicat de la Vire et du Saint-Lois*.

Les membres de la commission locale de l'eau ont voté à l'unanimité la modification de la structure porteuse.

## **2. Présentation de l'état d'avancement du SAGE**

Stéphanie LEGENDRE présente les objectifs et phases d'élaboration des SAGE puis les chiffres clés du SAGE de la Vire. Marie BERHA (IDEA) et Laurette LEGRAS (ARTELIA) présentent les tendances d'évolution des activités sur le bassin et celles de la qualité des eaux puis les leviers retenus par la CLE en 2013.

Il est rappelé que les scénarios contrastés ont été votés par la CLE en décembre 2013 pour l'ensemble des objectifs, mais que la CLE est allée plus loin en ce qui concerne l'amélioration de la qualité hydromorphologique de la Vire moyenne (masse d'eau HR317) en adoptant le choix de la stratégie.

◆ Guillaume THOUROUDE demande à ce que la délibération du 16 décembre présentée en réunion « [...] permettant de réduire la hauteur cumulée des ouvrages d'un tiers et ramenant le taux d'étagement de 66% à 44% [...] » soit complétée par la précision suivante « dans le cadre de ce premier SAGE ».

◆ Guillaume THOUROUDE indique également que les modifications demandées par la Chambre d'agriculture n'ont pas été prises en compte dans le rapport transmis avec l'invitation. Il précise que la Chambre ne votera pas le document ainsi présenté.

---

L'ordre du jour de la matinée étant épuisé, Laurent PIEN invite les membres de la CLE à se retrouver après le déjeuner pour un travail en atelier.

## **3. Travail en atelier pour prioriser les objectifs et leviers des scénarios contrastés**

Les travaux de la Commission se sont poursuivis l'après-midi dans le cadre de travaux en ateliers.

Les membres de la commission répartis par groupe de 5 à 6 personnes ont déterminés les objectifs et leviers d'intervention leur apparaissant prioritaires parmi ceux retenus par la CLE en 2013. Chaque atelier a présenté les résultats de ses réflexions aux autres membres de la commission.

Les résultats de ces travaux seront synthétisés et restitués par les cabinets IDEA-ARTELIA à la rentrée, pour servir de support aux travaux des commissions thématiques.

Le président propose l'organisation suivante pour l'élaboration du choix de la stratégie :

1. Réunion des vice-présidents mi-septembre pour préparer les commissions thématiques,
2. Réunions des 3 commissions thématiques deuxième quinzaine de septembre,
3. Réunion du bureau pour la synthèse des commissions
4. Réunion de la CLE pour adopter, si possible, le choix de la stratégie avant la fin de l'année 2015.

A 16h00, le président clôt la séance de travail.

Le président de la CLE,

Laurent PIEN.

